

ÉQUIPE GÉLINAS-BOSSÉ

INFOLETTRE

Votre confiance est au coeur de notre passion

L'investissement responsable et la journée mondiale de l'environnement – 5 juin 2020

La journée mondiale de l'environnement est la journée la plus importante célébrée par les Nations Unies. Elle a pour but d'encourager la sensibilisation et les actions mondiales en faveur de la protection de notre environnement.

En l'honneur de cet événement, nous avons pensé aborder le sujet des investissements socialement responsables qui englobent la protection de l'environnement, ses conséquences, la démographie et la survie de notre planète.



Qu'est-ce que l'investissement socialement responsable (ISR) ?

L'investissement socialement responsable consiste à investir dans des sociétés atteignant un certain seuil de responsabilité sociale.

Depuis quelques années, cet aspect du placement est devenu de plus en plus important car davantage d'investisseur s'y intéresse souhaitant investir dans des compagnies qui partagent leur valeur et qui s'efforce d'avoir un impact positif sur la société.

Afin de mieux comprendre l'ISR, nous devons nous intéresser à la notion d'investissement traditionnel dont les décisions sont prises en fonction des revenus, des profits, de la dette, etc. Donc, on évalue l'investissement en considérant son impact sur l'environnement, mais en plus, en accord avec l'ISR, on vise à :

- > refléter l'intérêt et les valeurs des clients
- > réduire le risque d'un portefeuille
- > augmenter les rendements à long terme

L'ISR vise donc non seulement un rendement, mais aussi un impact positif en harmonie avec la planète et son avenir, en accordant ses placements avec ses valeurs.

Comment mesure-t-on l'impact d'un investissement ?

Afin d'être considéré comme un investissement socialement responsable, celui-ci doit respecter certains critères et une stratégie axée sur une philosophie qui intègre des filtres fondés sur les facteurs environnementaux, sociaux et de gouvernance dans le processus de placement; d'où l'acronyme, ESG;

(E) environnementaux : par exemple les changements climatiques, les émissions de gaz à effet de serre ou l'épuisement des ressources, (comme par exemple, l'eau),

(S) sociaux : les conditions de travail, notamment l'esclavage et le travail des enfants, la gestion de la main d'oeuvre et la manière dont l'entreprise tient en compte du facteur humain dans sa stratégie de développement, etc.,

(G) gouvernance : La rémunération des cadres, la fraude, la corruption ou si les décisions de la haute direction sont transparentes, etc.

Selon un calcul et résultat de filtres positifs ou négatifs, un score ESG est attribué à chaque entreprise en fonction des volets du processus d'investissement qui permet de les sélectionner.

Un choix personnel et collectif

Ce type d'investissement peut être synonyme de pouvoir individuel et collectif. **Si les questions sociales, environnementales vous tiennent à coeur et que vous aimeriez que votre portefeuille de placement corresponde en partie à vos valeurs, nous pouvons vous conseiller une sélection de placements qui intègrent les critères ESG.** N'hésitez pas à nous contacter pour en discuter.

Merci de votre confiance !

<p>Jean-Pierre Gélinas, CFA Conseiller en gestion de patrimoine Gestionnaire de portefeuille Vice-président</p> <p>450 686-2213 jean-pierre.gelinas@bnc.ca</p>	<p>Sylvain Bossé, B.A.A., CIM^{MD} Conseiller en placement Gestionnaire de portefeuille</p> <p>450 686-2256 sylvain.bosse@bnc.ca</p>	<p>Nathalie Dubois Adjointe principale en placement</p> <p>450 686-2278 nathalied.dubois@bnc.ca</p>	<p>Sylvie Bélanger Adjointe</p> <p>450 686-5776 sylviec.belanger@bnc.ca</p>
---	---	--	--

equipegelinasbosse.ca



Financière Banque Nationale – Gestion de patrimoine (FBNGP) est une division de la Financière Banque Nationale inc. (FBN) et une marque de commerce appartenant à la Banque Nationale du Canada (BNC) utilisée sous licence par la FBN. FBN est membre de l'organisme canadien de réglementation du commerce des valeurs mobilières (OCRCVM) et du Fonds canadien de protection des épargnants (FCPE). FBN et Trust Banque Nationale inc. sont des filiales en propriété exclusive de la BNC, qui est une société ouverte inscrite à la cote de la Bourse de Toronto (NA: TSX). Les informations contenues aux présentes proviennent de sources que nous jugeons fiables; toutefois nous n'offrons aucune garantie à l'égard de ces informations et elles pourraient s'avérer incomplètes. Les opinions exprimées ici ne reflètent pas nécessairement celles de la FBN.